



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4523

Conseil de l'unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences économiques et de gestion de l'Université Lumière Lyon 2 - Désignation d'un représentant par le Conseil municipal

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction des Assemblées

**Rapporteur :** M. COLLOMB Gérard

**SEANCE DU 25 MARS 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : ?

2019/4523 - CONSEIL DE L'UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE (UFR) DE SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION DE L'UNIVERSITE LUMIERE LYON 2 - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LYON - DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 décembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est membre de la plupart des établissements universitaires lyonnais et, notamment, de l'unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences économiques et de gestion de l'Université Lumière Lyon 2.

### **I - Contexte**

L'UFR de Sciences économiques et de gestion de l'Université Lumière Lyon 2 s'inscrit dans la vocation des institutions spécialisées créées à l'université de Lyon pour assurer la formation initiale et continue et la recherche dans les domaines de l'économie et de la gestion.

### **II - Modalités de représentation**

L'UFR de Sciences économiques et de gestion de l'Université Lumière Lyon 2 est administrée par un conseil composé de 26 membres, dont 6 personnalités extérieures.

La Ville de Lyon, rattachée au collège des personnalités extérieures, dispose d'un représentant au sein du Conseil.

Il est aujourd'hui proposé au Conseil municipal de désigner un représentant titulaire pour représenter la Ville de Lyon au sein du Conseil de l'UFR de Sciences économiques et de gestion de l'Université Lumière Lyon 2.

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L 2121-33 ;

Vu les statuts de l'UFR de Sciences économiques et de gestion de l'Université Lumière Lyon 2 en date du 27 janvier 2017 ;

## **DELIBERE**

M. Charles-Franck LEVY est désigné en tant que représentant titulaire pour représenter la Ville de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein de l'UFR de Sciences économiques et de gestion de l'Université Lumière Lyon 2.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire de Lyon,

Gérard COLLOMB